

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Mises au point

Sébastien Saint-Pasteur quitte la mairie et la métropole, étonnante preuve d'attachement à la ville de Pessac. Élu député en juillet dernier, le cumul des mandats lui imposait de choisir entre son mandat de conseiller départemental et celui d'élu municipal (et métropolitain qui lui est attaché). À notre grande surprise, l'ancien candidat aux élections municipales a préféré le département à la Ville de Pessac, département qui, force est de le constater n'est pas d'une grande activité sur Pessac. La suppression des aides départementales accordées à la Ville au titre du FDAEC (soit près de 200 000 euros par an) témoigne une fois encore de la disparition progressive des actions du conseil départemental en faveur des communes. L'action disparaît, mais la communication reste, et le mandat aussi. Mais sans doute est-ce là une preuve d'amour à notre ville que nous ne saurions comprendre.

Centre communal du Haut-Livrac : l'occupation illégale du bâtiment municipal par une association qui n'avait plus d'agrément CAF depuis le début 2024 a abouti à une situation préjudiciable pour toutes les familles bénéficiaires. Un nouvel espace communal ouvrira donc dès le mois d'octobre afin de maintenir et d'accroître les offres de services déjà nombreuses dans le quartier, à destination des enfants, petits et grands, des familles et des aînés. Quant au département, dont la mission première est d'œuvrer pour l'action sociale en faveur des familles, il est aujourd'hui aux abonnés absents. En revanche ses élus, Sébastien Saint-Pasteur et Laure Curvale, sont les premiers à donner des leçons, sans octroyer aucun moyen. Donc, jugeons sur des actes plutôt que sur des intentions toujours louables, mais souvent trompeuses.

Aéroport : qui, à Pessac, veut le maintien de la piste secondaire ? Il semblerait que les élus de l'opposition municipale de gauche soient convaincus du bien-fondé du maintien de cette piste. Au nom de quoi ? Pas du bien être des Pessacais. Et pourtant, les Pessacais se sont mobilisés massivement pour refuser l'augmentation de la fréquence de l'utilisation de la piste secondaire. À 5 % d'utilisation, chacun l'acceptait. À 15 voire 17 % en été, l'équilibre est rompu et la piste secondaire n'est plus la piste de secours qu'elle a toujours été. À ce jour, Pessac est en dehors du zonage du plan d'exposition aux bruits, donc sans moyen de contrebalancer les nuisances. Et ne nous y trompons pas : au rythme où vont les choses, si on la rénove totalement, la piste sécante risque fortement d'être encore plus utilisée. Et ce sont des milliers de Pessacais - et non pas seulement « 300

Pessacais » comme annoncé avec mépris par la maire socialiste d'Eysines lors d'une interview – qui seront toujours gênés. La maire d'Eysines, qui est aujourd'hui présidente de Bordeaux Métropole...

Les élus de la majorité municipale